

Assistantes maternelles : monenfant.fr devient le site national de référence

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le site monenfant.fr devient le portail national de référence, regroupant toutes les informations utiles concernant les modes d'accueil des enfants : assistantes maternelles, crèches, centres de loisirs...

Ce site constitue une avancée puisqu'il permet de regrouper de manière exhaustive l'ensemble des informations sur l'accueil des enfants chez les assistantes maternelles.

Le décret publié le 31 août prévoit que les assistantes maternelles en activité, soit environ 300 000 professionnelles, ont jusqu'au 1^{er} décembre 2021 pour indiquer en ligne leurs disponibilités d'accueil. Cette démarche sera à renouveler avant le 1^{er} juin 2022, soit a minima 2 fois par an, pour une bonne mise à jour du site.

À son ouverture, le site monenfant.fr a connu quelques difficultés d'accès en raison d'une forte affluence dans les premières heures. Cette situation est en cours de résolution et les capacités de connexions sont augmentées.

Afin de personnaliser et de faciliter cette inscription (obligatoire) un mail personnalisé va être envoyé à compter du 21 septembre à chaque assistante maternelle afin qu'elle puisse effectuer leurs démarches dans les meilleures conditions.

La CAF travaille au quotidien aux côtés des professionnels de la petite enfance pour offrir un meilleur service aux familles.



Contacts presse

Virginie Rault
01 45 65 68 84
07 78 95 49 90

Jackie EDI
01 45 65 68 91

presse@cnaf.fr